

Densité des infrastructures de transport

235 km

La Wallonie est dotée de 235 km d'autoroutes par million d'habitants (150 km par million d'habitants pour la Belgique)

Densité des différents réseaux de transport en 2023⁽¹⁾

	Wallonie	Belgique	EU-27
Densité du réseau autoroutier			
En km/1 000 km ²	51	57	18
En km/million d'habitants	235	150	170
Densité du réseau routier (routes et autoroutes)			
En km/1 000 km ²	4 803	5 061	1 128
En km/million d'habitants	21 995	13 194	10 607
Densité du réseau ferroviaire			
En km/1 000 km ²	96	118	48
En km/million d'habitants	437	308	447
Densité du réseau fluvial			
En km/1 000 km ²	27	50	11
En km/million d'habitants	122	130	104

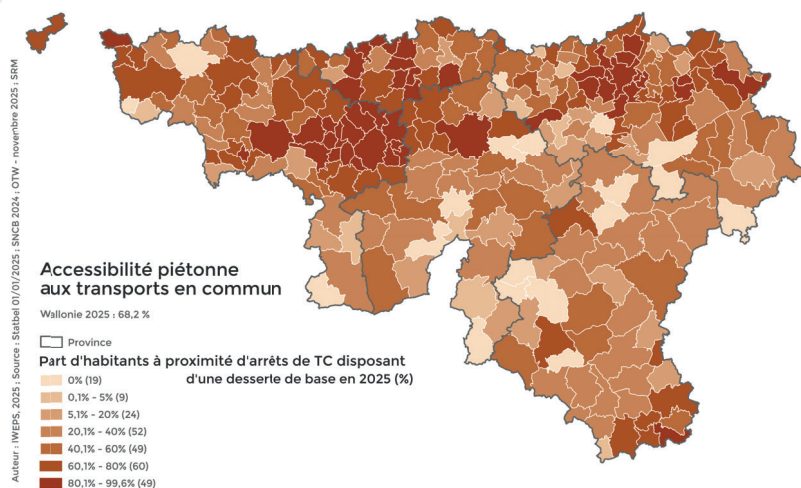
(1) Année commune pour la comparaison des données belges, intra-belges et européennes en infrastructures (année 2010 pour données routes communales).
Sources : Eurostat, Statbel, SPF Mobilité et Transports, SPW Mobilité et Infrastructures et INFRABEL ; Calculs : IWEPS

Les réseaux de transport en Wallonie sont parmi les plus denses d'Europe, tant dans le rapport au territoire qu'à la population vivant sur ce territoire.

Par superficie de 1 000 km², la Wallonie compte ainsi en moyenne 51 km d'autoroutes, 4 803 km de routes régionales et communales. Ces chiffres sont comparables à ceux de la Belgique. Par contre, la densité par million d'habitants est différente en Wallonie et en Belgique : la Wallonie est dotée de 235 km d'autoroutes par million d'hab. (150 km par million d'hab. pour la Belgique), de 21 995 km de routes régionales et communales pour 13 194 pour la Belgique toujours par million d'habitants. La densité du réseau routier rapportée à la population est donc 1,7 fois plus importante en Wallonie que sur toute la Belgique (ce qui peut induire une charge opérationnelle et financière, notamment pour son entretien, plus importante pour les pouvoirs publics wallons et donc les contribuables wallons).

La Wallonie dispose de nombreux atouts en matière de réseaux et d'infrastructures de transport, favorisant l'accessibilité et l'attractivité du territoire et garantissant la mobilité des biens et des personnes: grande densité, réserves de capacité comparativement aux autres régions, faibles coûts à l'usage (hormis la redevance kilométrique pour les poids lourds sur le réseau structurant), situation géographique privilégiée au cœur de l'Europe dense, aux carrefours de grands axes d'échanges de personnes et de marchandises et dans l'hinterland de grands ports maritimes de la façade Atlantique.

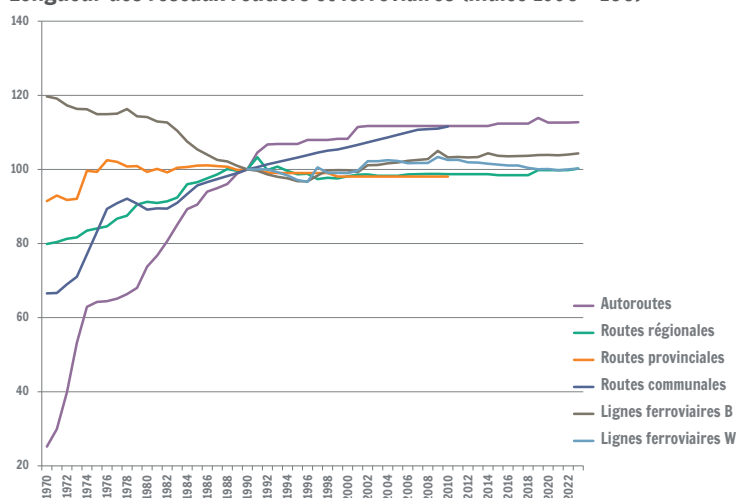
Densité des infrastructures de transport



Le réseau routier est également utilisé par les bus TEC (831 lignes régulières et 32 107 arrêts en 2024). Selon nos estimations (2025), 68,2 % de la population wallonne réside à proximité piétonne d'arrêts de transports en commun (TC) offrant une desserte du niveau de « service de base » de la Stratégie Régionale de Mobilité. Les situations sont cependant très variées (voir carte), en lien avec la densité des activités humaines sur le territoire. Complémentairement aux aménagements cyclables sur voiries régionales et communales, il existe un Réseau Autonome des Voies Lentes de 1 553,7 km (RAVeL, chiffres 2025).

Sources : Statbel, SNCB, OTW et SPW AOT, SRM ;
Calculs : Iweps 2025

Longueur des réseaux routiers et ferroviaires (Indice 1990 = 100)



Les réseaux de transport ont évolué différemment depuis 1970 : le réseau routier belge n'a cessé de croître (+65 %), la progression la plus forte étant réalisée par les autoroutes (+329 %), alors que sur la même période, 13 % des lignes ferroviaires belges ont disparu et en particulier en Wallonie. Les évolutions depuis 2000 ayant concerné principalement le développement des voiries communales et de nouvelles bandes de circulation autoroutière et au niveau ferroviaire, la construction de lignes ferroviaires à grande vitesse (LGV).

Sources : Dernières données officielles disponibles.
SPF Mobilité et transports, Société Nationale des Chemins de Fer Belges (SNCB) et INFRABEL ; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Il s'agit de la longueur des différents réseaux de transport traversant la Wallonie exprimés en kilomètre et rapportés à la superficie ou au nombre d'habitants. Année 2023 commune pour la comparaison des données européennes et belges ; utilisation des données routes communales de 2010, ancienne publication SPF Mobilité et Transports.

Sources : Eurostat, Statbel, SPF MT, SPW MI et AOT, INFRABEL ; Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

Les statistiques sont récoltées auprès de différents producteurs selon leurs définitions propres.

La densité des réseaux de transport peut être relevée comme un avantage de compétitivité d'un territoire car son accessibilité est accrue pour l'échange des biens et des personnes.

Une analyse approfondie des questions d'accessibilité aux TC est réalisée dans le Working Paper (IWEPS 2024) N°41 « Quelle accessibilité géographique des Wallons et des Wallonnes aux transports en commun ? »

Pour en savoir plus : <http://www.iweps.be/>

Personne de contact : [Julien Juprelle \(j.juprelle@iweps.be\)](mailto:j.juprelle@iweps.be) / prochaine mise à jour : **mars 2027**